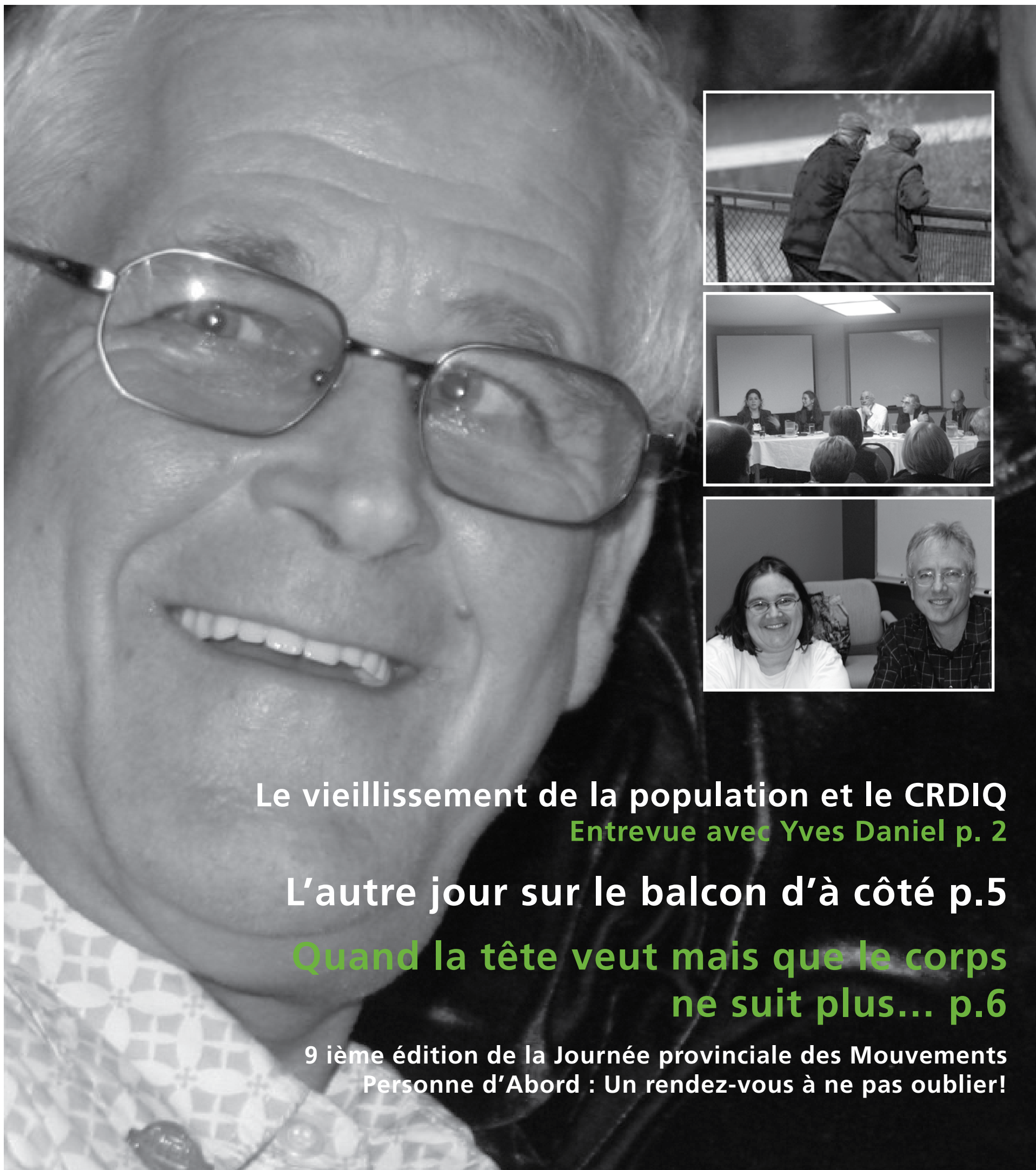


D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!



Le vieillissement de la population et le CRDIQ
Entrevue avec Yves Daniel p. 2

L'autre jour sur le balcon d'à côté p.5

**Quand la tête veut mais que le corps
ne suit plus... p.6**

9 ième édition de la Journée provinciale des Mouvements
Personne d'Abord : Un rendez-vous à ne pas oublier!

Crédits

Éditeur : Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

Comité de rédaction : Michel Aubut, Gilles Cantin, Martin Châteauvert, France Côté, Pierre Dechene, Sylvie Gagné, Sylvie Giroux, Dave Lachance, Carl Morneau, Yvette Muise, Yan Paquet, Serge Plamondon, Mélanie Robitaille, Rémi Rousseau, André Vallerand

Photographies : Dave Lachance, Régent Lacroix, Michelle R.-Rousseau

Illustration : Gilles Cantin, France Côté

Personne-ressource au comité et révision : Régent Lacroix

Infographie : Publications Lysar inc.

Conception logos : Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé

Impression : Publications Lysar inc.

Distribution : Jacques Beaudet, Nicolas Dallaire, Ronald Demers, Catherine Fortier, Diane Picard, Serge Plamondon, Rémi Rousseau

Co-distribution : Distribution Affiche-Tout

Version audio : Sylvie Gagné

Tirage

Le Vol.7 No.2, de « D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio (CD), sur demande, au bureau du Mouvement.



© 2009 MPD'AQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1er trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio).

Pour nous joindre :

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain

2101, 1ère Avenue

Québec (Québec) G1L 3M6

Téléphone & Télécopieur : 418-524-2404

Courriel : mpdaqm@videotron.ca

« Créé en 1983, le Mouvement est un organisme d'entraide, de promotion et d'auto-défense des droits PAR ET POUR les personnes adultes vivant avec l'étiquette sociale de la « déficience intellectuelle »

Organisme associé à

Secrétariat à l'action communautaire autonome

Québec



Centraide

Québec et Chaudière-Appalaches



À la une

Le vieillissement de la population et le CRDIQ

Entrevue avec Yves Daniel

Alors que les aînés constituent la partie de la population qui augmente le plus rapidement au pays, nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de savoir comment le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Québec organisait ses services pour faire face à cette nouvelle réalité. Nous avons donc rencontré monsieur Yves Daniel, coordonnateur à la coordination pour personnes aînées et polyhandicapées au CRDI de Québec.

D'entrée de jeu, précisons que le portrait de la clientèle aînée au CRDI diffère sensiblement de celui de la population en général, comme nous le précisait monsieur Daniel : « Ce n'est pas nécessairement 50 ans et plus. Ça dépend parfois de la clientèle. Une personne trisomique a un vieillissement prématuré ; pour elle, c'est à partir de 45 ans. Pour les autres clients chez-nous, c'est 55 ans et plus. Il peut aussi y avoir d'autres clients qui ont moins de 55 ans quand il y a une déficience intellectuelle sévère ou parce qu'ils sont très médicamenteux ce qui peut parfois causer un vieillissement prématuré. D'autre part, il y a des gens qui ont plus que 55 ans et qui n'ont pas de symptômes de vieillissement. Ils sont très actifs et ceux-là ne sont pas nécessairement dans la coordination de personnes aînées et polyhandicapées puisqu'ils sont très actifs, vont très bien et bénéficient plus de services réguliers que de services spécialisés chez les personnes qui sont de profil vieillissant. »

« Notre coordination dessert présentement 520 dossiers » enchaîne monsieur Daniel. « Si je fais un calcul rapide peut-être qu'on fait 20%-22% de la clientèle mais selon moi et statistiquement parlant, dans les années à venir, le pourcentage de la clientèle qui va venir aux personnes aînées va être grandissant. On est une coordination qui aura à grossir éventuellement parce que, comme pour le profil démographique de la population, il va y avoir de plus en plus de personnes aînées par rapport à l'ensemble des clients. »

Les services et programmes offerts

Les services résidentiels, parce qu'on a plusieurs résidences où il y a des personnes aînées; des services socio-professionnels (des centres de jour où y a une programmation adaptée aux besoins de la clientèle vieillissante; des stages), des services communautaires qui vont à la résidence, qui assistent la personne dans ses activités de la vie quotidienne ou encore l'amènent dans la communauté, créent des réseaux autour du client pour qu'il ne soit pas seul et des services professionnels: un ergo, une psychologue, une T.S., un infirmier et un spécialiste en activités cliniques.

Formation, information et soutien

Les intervenants du CRDI, nous confirme monsieur Daniel, reçoivent une formation spécifique pour travailler avec cette clientèle vieillissante : « Il y a nos professionnels qui, tous les mois, rencontrent les éducateurs pour les former, les

informer et les supporter dans ce qu'ils donnent comme services. Et il y a aussi de la formation interne qui peut se faire. Des fois, ce sont des gens qui sont invités de l'externe ou de l'interne qui ont développé une expertise auprès de cette clientèle-là. Ainsi, il y a quelques années, on avait invité des médecins, la curatelle, le gériatre, un pharmacien et un psychologue, qui avaient une expérience en approche prothétique, qui ont formé les intervenants qui travaillent auprès de la clientèle. »

La clientèle, également, est bien préparée aux changements qu'elle est appelée à vivre : « On a une formation qui s'appelle « Bien vivre et bien vieillir » qui sensibilise le client aux pertes qu'il vit avec le temps. Aussi l'éducateur socio-professionnel, à l'intérieur de sa programmation, travaille avec le client et le sensibilise aux pertes qu'il a et aussi comment combler ces pertes-là soit par des adaptations, soit par une meilleure utilisation des capacités qui lui restent. Et aussi, on a l'éducateur communautaire qui, de façon individuelle, est en contact avec son client et discute avec lui de son vécu, de comment il vit son vieillissement, des diverses façons ou activités qu'il peut faire tenant compte des pertes que la personne vit » nous explique monsieur Daniel

Des trous de services

Malgré tout, convient monsieur Daniel, il y a des trous de services pour répondre aux besoins des personnes vieillissantes : « Y'en a quand même beaucoup. Comme pour les gens quand ils vivent dans la communauté, l'accès à la physiothérapie, à l'orthophonie, à une nutritionniste. Les gens qui sont dans la communauté, même dans certains de nos services, ont un accès très difficile à ce type de professionnels. Nous, on donne des services qu'on a via nos professionnels à nous mais on n'a pas la gamme de professionnels que les CSSS ont. Alors il faut développer des corridors de services avec les CSSS, avec les centres en réadaptation physique, avec Robert-Giffard et avec le privé pour qu'il y ait une offre de services qui soit beaucoup plus grande. Ces corridors-là ne sont pas encore en place. Présentement, on a élargi notre offre de services mais il y a place à l'élargir encore beaucoup. »

Déficience intellectuelle, vieillissement et participation sociale

« Avant, le CRDI fonctionnait un petit peu en vase clos. On offrait tous les services. » nous rappelle monsieur Daniel lorsque nous abordons le sujet de partenariat avec des regroupements de personnes aînées et de l'accueil reçu. « Là, on essaie d'ouvrir vers les partenaires. On a fait des essais de jumelage avec des organismes communautaires. Les personnes qui sont âgées, dans la communauté en général, connaissent peu les gens en déficience intellectuelle, parce que ces gens-là, quand ils étaient jeunes et adultes, étaient souvent en institution. Alors, aujourd'hui, quand ils sont près d'une personne qui a une déficience intellectuelle, ils ne se sentent pas





toujours à l'aise, ils ne se sentent pas toujours prêts à l'accepter. On fait beaucoup d'essais. Des fois, c'est fructueux, des fois, ça ne fonctionne pas. On fait des approches mais c'est quelque chose qui est très lent et laborieux, parce qu'ils ne sont pas prêts. Ils vont faire des voyages, ils vont faire des choses et quand quelqu'un a une déficience intellectuelle, il ne va pas au même rythme, il ne comprend pas au même rythme et, être capable de s'adapter à cette clientèle-là, des fois ça va bien mais tu changes de responsable et ça ne va plus. Moi je pense qu'on commence lentement. Parce que la désinstitutionnalisation, ça fait pas des milliers d'années. Ça fait à peine une quinzaine d'années. Selon moi, le pire est au début mais tranquillement, ça va débousser, les gens vont être de plus en plus sensibles, de plus en plus perméables à les accueillir et ça va aller dans les mœurs. On en est pas là présentement. On pense qu'à l'avenir, les personnes vieillissantes auront connu beaucoup plus les personnes déficientes intellectuelles et, parce qu'elles seront plus sensibles, les ayant toujours eu dans leur entourage, elles vont les accepter beaucoup plus facilement que les personnes qui sont âgées actuellement pour qui la connaissance n'est pas très bonne. On y va avec les organismes communautaires et on essaie de faire des ponts de services avec les organismes plus officiels, les CSSS, les centres de loisirs, etc... On essaie de le faire avec la communauté mais même entre nous, les organismes de services, c'est loin d'être fait. Le CSSS offre peu de services à notre clientèle qu'on dessert; les CHSLD, ça fait pas longtemps qu'ils acceptent notre clientèle; les bureaux privés de médecins, y'en a qui les acceptent, y'en a qui les acceptent pas. On est encore au début de ce processus-là même si on pense que ça fait longtemps. »

Les services résidentiels pour les personnes âgées au CRDI

« Dans le fond on a trois grands services », nous explique monsieur Daniel : « RTF, une ressource de type familial, on peut dire que c'est les familles d'accueil qu'on a connues dans le temps; y a les RI, ressources intermédiaires qui reçoivent des clientèles soit troubles du comportement ou qui ont des besoins plus grands en terme de réadaptation où le contrat est un petit peu différent; enfin, on a des ressources intermédiaires spécialisées (RIS) où un éducateur est rattaché de façon permanente dans la ressource pour supporter la famille au niveau de la programmation, des troubles du comportement ou encore des besoins plus spécifiques de réadaptation physique ou réadaptation intellectuelle. »

« Depuis trois ans, on essaie d'épurer les ressources de façon qu'elles deviennent de plus en plus spécialisées pour des clientèles vieillissantes. » continue monsieur Daniel : « Des fois y a une personne ou deux qui peuvent se glisser qui n'ont pas ce profil-là mais on ne les déplace pas pour le plaisir de les déplacer mais quand quelqu'un part, et est remplacé, il est remplacé par



Monsieur Yves Daniel, coordonnateur pour la coordination Personnes âgées/polyhandicapées au CRDI de Québec.

un client qui est vieillissant. Comme ça on épure pour que les gens aient à peu près le même profil que les gens déjà sur place. On a beaucoup de résidences qui sont presque pures personnes âgées. Il y en a, par contre, qui sont encore mixtes mais quand la majorité est personnes âgées elle relève plus de ma coordination en terme de soutien communautaire. »

« Depuis deux ans », nous confie monsieur Daniel, « il y a dans les CHSLD, une grande ouverture à notre clientèle âgée. Avant, ils nous demandaient de les garder très longtemps et l'ouverture aux personnes en déficience intellectuelle était très faible. Mais tranquillement, ils ont appris à connaître notre clientèle, on a appris à donner plus de services... Avant, quand ils étaient pris par le partenaire nous on se retirait. Mais maintenant, s'il s'en va dans un CHSLD, nous on va rester en contact avec le CHSLD et des fois au début et même assez longtemps dépendamment des cas, on va rester présent dans la vie du client pour qu'il y ait une transition qui se fasse bien. Comme ça, la collaboration qu'on a avec les CHSLD s'est grandement améliorée depuis deux à trois ans et les clients qu'on a, qui ont un profil CHSLD sont de mieux en mieux acceptés dans les nouveaux milieux. »

Nous avons demandé à monsieur Daniel

quels sont les services offerts ou les actions prises par le CRDI pour éviter que des personnes vivent des situations de solitude, de harcèlement, d'exploitation et de violence. « Au niveau des résidences chez-nous, y a des contrats, des vérifications, on va voir, elles sont évaluées aussi et, à l'intérieur du contrat, y a des services qu'ils doivent offrir et on a un code d'éthique. Habituellement, ça se passe bien dans nos résidences à nous. Ce sont plus les gens dans la communauté qui peuvent vivre des situations de solitude, de violence. Là, c'est l'intervenant communautaire qui a comme charge de voir à ce que ça ne se passe pas. Souvent ces gens-là, la majorité sont sous curatelle. Alors la curatelle aussi a une responsabilité par rapport au client pour qu'il ne vive pas ce type de situation. Pour l'éducateur communautaire, on a un guide d'intervention sur la violence : qui on informe, comment on prépare notre client, c'est quoi les droits du client par rapport à la violence, c'est quoi le suivi qu'on a à faire, jusqu'où on doit aller, parce qu'on doit pas influencer non plus le client parce que le client a la responsabilité à lui de dénoncer cette violence-là mais on peut l'accompagner à l'intérieur de ça. Y a un guide de pratique que tout le monde connaît et qui est présenté régulièrement pour être capable de voir à ce que ces situations-là se passent le moins possible. Je ne dis pas que ça ne peut pas se passer comme

n'importe qui dans la communauté mais je pense qu'il y a une vigilance à l'intérieur des services et de la curatelle qui protège en grande partie notre client de situations comme celles-là. »

Et monsieur Daniel n'hésite pas à affirmer qu'avec cette vigilance-là, ces personnes sont plus à l'abri de situations de violence, de harcèlement et d'exploitation que dans la population en général : « Des personnes âgées isolées, qui n'ont plus de famille, sont beaucoup plus vulnérables selon moi qu'un client qui a un suivi communautaire qui est dans la communauté. Quelqu'un qui voudrait l'exploiter au niveau financier, c'est bien certain que le Curateur, les factures passent par lui, il détecte rapidement; s'il y a de la violence physique, si l'éducateur voit qu'il y a des marques ou quoi que ce soit, il va le détecter, il va poser des questions. Quelqu'un qui est complètement isolé dans la communauté et, il y en a beaucoup de personnes âgées isolées, n'a pas la chance selon moi d'avoir des gens qui vont venir détecter cette violence-là chez eux. »

Vérification de la qualité des services

Le CRDI dispose de moyens pour s'assurer de la qualité de services offerts par ses partenaires à la clientèle vieillissante :

- Processus d'agrément: un questionnaire envoyé à tous les partenaires (RI, RTF, fa-

milles, curatelle, organismes communautaires qui font affaires avec le CRDI) leur permet de donner des cotes, de dire comment ça va et ils sont rencontrés. Dans le processus d'agrément, on peut décoder ou avoir un feedback très important des services qu'on offre et en même temps, ça va dans les deux sens. Ça permet aussi de discuter avec les partenaires et de voir les services qu'ils offrent et des ajustements à apporter.

- Le comité des usagers, parce que tous les usagers peuvent venir au comité des usagers pour poser des questions et faire des recommandations ou encore des revendications.
- Un comité au niveau des personnes âgées, plus sur la qualité des services offerts au niveau clinique auprès de la clientèle du CRDI.
- Tous les mécanismes d'organismes dans la communauté qui eux voient à la protection des droits du client comme le Mouvement Personne d'Abord.

Vieillesse et défis

Le principal défi que soulève le vieillissement de la clientèle, selon Yves Daniel, c'est « créer des corridors de services avec les partenaires. Ça on est là-dedans présentement et on en a pour plusieurs années à créer des corridors de services avec les CSSS, les organismes communautaires, les centres pour personnes âgées, les organismes privés. Avant le CRDI prenait en charge presque entièrement la personne et voyait à faire à la place même des fois. Maintenant il faut créer pour que la personne en déficience intellectuelle ait les mêmes services dans la communauté que n'importe qui. Mais présentement, c'est pas le cas. Et y a des services comme un suivi psychologique pour une personne qui a une déficience intellectuelle, nous ne on l'offre pas, Robert-Giffard ne l'offre pas, la communauté ne l'offre pas. Il faut créer. Il y a des choses qui n'existent pas qu'il faut créer ou du moins s'entendre avec les partenaires pour qu'il y ait une offre de services. Y a beaucoup de travail à faire. Peaufiner notre programme... notre programme n'existe que depuis deux ans, en terme de formation, en terme de professionnalisation, en terme de connaissances de la personne âgée, y a encore beaucoup de travail à faire chez-nous. Puis y a de la formation continue aussi à faire et auprès de nous et auprès de nos partenaires, auprès de RI-RTF qui ont ces clients-là, qui ont toute la bonne volonté mais qu'il faut aussi qu'ils connaissent les problématiques propres à cette clientèle-là et aussi les adaptations. À titre d'exemple, dernièrement, y a quelqu'un qui a changé les sets de chambre et qui a acheté des beaux lits capitaine pour les clients vieillissants. Il dit : « c'est super beau. » Mais l'ergothérapeute s'est présenté, il dit : « oui mais avec les marchettes, c'est pas ben ben pratique, avec les gens qui sont à mobilité réduite, ils peuvent se cogner les jambes sur le bas du lit. » Il faut aussi que nos partenaires viennent à mieux connaître les besoins de

cette clientèle-là pour être capables de bien y répondre parce que présentement, tout le monde a de la bonne volonté mais la connaissance des besoins n'est pas encore là. Puis aussi chez les partenaires dans la communauté, les chambres et pensions, leur créer des réseaux, des ententes de services peut-être avec des voisins, il reste beaucoup d'ouvrage à faire à ce niveau-là.

Au sujet du suivi psychologique

« À Robert-Giffard, ils font de l'évaluation mais pas de suivi » nous explique monsieur Daniel. « Par exemple, quelqu'un ne va vraiment pas bien, là, ils vont faire de l'observation pendant trois ou quatre jours puis, des fois, ils vont faire une espèce de suivi. Mais quelqu'un qui a besoin d'une thérapie psychologique externe, comme quelqu'un qui vit un gros gros deuil et ne va pas bien, y a pas un problème de santé mentale pour aller à Robert-Giffard mais il aurait besoin d'un psychologue qui fait un suivi par rapport au deuil, ça ne s'offre pas. Souvent c'est seulement dans le privé et la plupart des clients à 90-95% sont sur l'aide sociale et n'ont pas accès facilement. Les CSSS en offrent un peu mais quand ils sont dans nos services (RI-RTF-RIS), ils ne font pas partie des clientèles qu'ils desservent, comme ça, ils sont un peu comme dans des trous de services. Quand ils ont des problèmes de santé mentale bien établis, là, Robert-Giffard va le faire. Mais si tu vis quelque chose de transitoire où t'aurais besoin d'un service en psychologie, c'est difficile à trouver pour nos clients. »

Des avenues à développer

« Présentement, on essaie d'y aller par les gros morceaux. Les CHSLD, les services de soins, les médecins... c'est difficile de trouver un médecin pour notre clientèle, c'est difficile pour la population en général, imagine pour notre clientèle. Y a des choses de base à mettre en place qui ne sont pas acquises. Une fois ces choses-là bien installées, là on va pouvoir regarder les besoins, parce qu'il y en a beaucoup mais qui sont moins urgents à court terme pour l'ensemble de nos clients. Mais, pour revenir au suivi psychologique, c'est un fait que pour quelqu'un qui vit une dépression, souvent le psychologue de chez-nous va essayer de supporter l'éducateur pour que lui-même soit capable d'aider le client. Mais l'éducateur n'est quand même pas un psychologue non plus. Il peut en faire une partie mais quand ça devient plus délicat, il faut essayer de trouver dans la communauté ce qu'il faut pour le client et c'est terriblement complexe parce qu'il n'y en a pas d'offre de services. »

Le défi futur

« Y a un défi de masse qui est le nombre de personnes vieillissantes. Avant, les personnes en déficience intellectuelle avec un vieillissement en haut de 60-65 ans, il y en avait mais ça restait quand même marginal. Aujourd'hui, la plupart des clients qu'on a, va être de profil vieillissant puis la population et les services ne seront pas prêts à les accueillir. Il va falloir les développer, créer des liens. C'est pour ça, dans le fond, que le CRDI a créé une coordination personnes âgées. Ça va être un défi important pour le CRDI et pour la communauté en général. »

Des ressources suffisantes pour ces défis?

« Je pense qu'on pourrait toujours avoir plus de ressources mais on est comme les centres hospitaliers, comme les centres hospitaliers de soins prolongés, y a toujours un budget qui est alloué aux organismes puis à l'intérieur de notre budget, il faut donner le maximum de services mais y aurait place à toujours offrir plus de services, ça c'est certain. Avec ce qu'on a présentement, le service est important et je pense, très acceptable mais avec ce qui s'en vient, la clientèle de plus en plus nombreuse, c'est certain qu'il va falloir qu'il y ait du développement et à l'intérieur du développement, il va falloir qu'il y ait des argent qui viennent. Et ça, on a la même problématique pour la déficience intellectuelle qu'on a pour la communauté en général. Une personne vieillissante est une personne vieillissante qu'elle soit dans la communauté ou en déficience intellectuelle puis les ressources on peut pas les multiplier à l'infini. Ça veut dire qu'il va falloir apprendre probablement à faire autrement mais c'est à venir ça. Puis notre clientèle n'a pas à être au-dessus de la population en général. Il faut qu'elle ait les mêmes services et les mêmes droits mais je ne pense pas qu'elle gagnerait à devenir une clientèle privilégiée. Elle a à avoir les mêmes droits et les mêmes accès que la clientèle en général et ça je pense qu'il y a encore du chemin à faire là-dessus » termine monsieur Daniel.

Madame Sylvie Gagné, journaliste pour "D'Abord avec tout l'Monde!" en compagnie de monsieur Yves Daniel.



L'autre jour, sur le balcon d'à côté

Expériences de participation sociale, sommes-nous si différents?

Des membres aînés du MPD'AQM ont profité d'un atelier présenté, à l'automne, dans le cadre du 20^e colloque annuel de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle sous le thème « Une démarche à orchestrer pour des transitions harmonieuses » pour parler de leurs expériences de participation sociale, d'ici et d'ailleurs, de l'influence de ces implications dans les différentes étapes de leur vie, des impacts sur le plan collectif et de leurs réalisations. Nous vous faisons un résumé de ce qui est ressorti de leurs propos.

Être une personne aînée

Une personne aînée, c'est une personne qui va de l'avant...

« qui marche plus lentement, moins vite qu'avant mais qui marche et sinon qui roule! »; « qui avance encore plus loin. »; « qui bouge, qui est active et qui s'implique dans des activités. »; « qui est pleine de vie! »

C'est aussi une personne déterminée...

« qui ne veut pas se créer des obstacles: si on veut, on peut! »; « qui fonce, qui ne recule pas: Si on ne fonce pas, on n'avance pas et ça m'a servi dans ma vie. »; « qui vit plusieurs changements, qui veut s'adapter, améliorer ses conditions et sa qualité de vie. »

et c'est finalement une personne qui voit à sa santé...

« qui veut demeurer active selon ses capacités. »; « qui essaie de se garder en forme en mangeant bien. »; « qui est capable de savoir ce qui est bon pour elle, de voir à ses besoins. »

La participation sociale

« C'est tout ce que l'on fait, jour après jour, pour nous et pour les autres »; « Ça se passe partout dans notre milieu de vie : à l'épicerie, au dépanneur; au travail, à l'école; dans nos loisirs, dans les organismes sociaux ; à l'arrêt d'autobus, en transport adapté; dans des activités sociales, des réunions, des conférences; dans nos résidences, avec nos voisins. »

« Ça se passe dans la rencontre que nous avons avec «l'autre» ; une rencontre qui n'est pas à sens unique, où il y a partage! »

Moi, je participe !

Les participants à cet atelier, Yvette Muise, René Gingras, André Vallerand, Ronald Demers, Pierre Dechene et Michel Aubut ont donné de nombreux exemples d'activités qui leur permettent, chacun à leur façon, de s'impliquer socialement.

Pour les uns, c'est le travail. Rencontrer les gens dans une ambiance agréable et se sentir auto-

nome.

Pour d'autres, c'est le bénévolat que ce soit à Expo-Québec, avec Opération Nez-Rouge ou au Carnaval: donner un coup de main, s'impliquer, travailler avec le public, rendre service à la population.

Il y en a un pour qui, s'impliquer socialement, c'est aussi simple que de raconter de petites histoires aux arrêts d'autobus et dans le transport en commun : « Au début, les gens sont surpris que je leur parle. Ils ne sont pas habitués. Beaucoup de gens ne prennent plus le temps de rire; ne prennent plus le temps de rire d'eux-mêmes. Je pense que je contribue à diminuer la pression et le stress que certains vivent. Si les gens riaient plus souvent, ils prendraient moins de « bonbons » de médicaments! Leur rire me fait un grand plaisir et on continue à placoter. »

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que ces personnes-là s'impliquent. Nombre d'organismes, au fil des ans, ont bénéficié de leur disponibilité et de leur goût d'engagement : le Centre Social de la Croix Blanche, le Patro Roc-Amadour, l'ADDs, le PHARS de Lévis sans oublier le Mouvement Personne D'Abord, n'en sont que quelques exemples. Et pour ces personnes, c'est un privilège! Leurs implications prennent diverses formes : faire des conférences dans les écoles, les Cegeps et à l'Université; participer à des colloques; participer aux manifestations pour l'élimination de la pauvreté; être impliqué au sein d'un Conseil d'administration; être président d'assemblée pour une A.G.A... Les motivations des uns et des autres se rejoignent : « On y travaille ensemble, on participe à des comités, on défend nos droits parce que les personnes « ordinaires » ne comprennent pas tout ce que l'on vit. » « J'ai toujours détesté « l'étiquette » de la « déficience intellectuelle », nous sommes des personnes ! ».

Qu'est-ce que ça apporte

L'implication sociale, le bénévolat ne rapportent pas d'argent. Mais l'impact qu'ils ont sur les personnes, les retombées enrichissantes qu'ils procurent sont incalculables...

« C'est un genre de fierté que personne ne peut t'enlever » « Un sentiment de satisfaction » « Le sentiment d'être utile » « Ça vient nous chercher en-dedans » « Ça nous tient en vie; on aide les autres mais ça nous aide nous autres-mêmes. » « Je reçois de la reconnaissance des personnes que j'aide; ça me fait chaud au cœur. » « On donne de sa personne et on espère que l'autre sera réceptif » « Savoir que les gens sont contents de nous et nous aussi; ce n'est pas à sens unique »

« Je participe à une bonne cause » « Heureux de rendre service » « On me fait confiance »

« La participation sociale, défi des sociétés vieillissantes »

C'est sous ce thème que s'est tenue, dans toute la région de la Capitale-Nationale, une consultation publique sur les conditions de vie des aînés à laquelle le Mouvement Personne D'Abord a été invité à participer. Cette consultation était orchestrée et financée la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, le Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec, l'Institut national de santé publique du Québec et l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval. Un des axes retenus pour cette consultation: favoriser la participation sociale des aînés...mais qu'est-ce que ça implique? À l'origine, une dizaine de groupes, aînés et intervenants furent ciblés. C'est à mi-parcours de la consultation et à la suite de questionnements, qu'il fut décidé d'ajouter deux groupes, généralement exclus des

recherches, représentant le point de vue des « aînés ayant une incapacité ».Voici un abrégé des résultats obtenus en lien avec les personnes aînées consultées présentant une « déficience intellectuelle » préparé par madame Émilie Raymond, professionnelle de recherche à l'Institut national de santé publique du Québec. (Mars 2009)

Sommes-nous si différents? Ce qui est propre au groupe de personnes aînées présentant une « déficience intellectuelle » :

Les relations humaines, le cœur de toute l'affaire;

Témoins de l'évolution des changements dans la société;

Confiance, notamment avec les professionnels.

Que veut dire un milieu de vie qui compte et permet de changer des choses?

Porte qui s'ouvre... alors que plusieurs autres s'étaient fermées;

« (...) c'était en 83, le Mouvement est apparu. On m'a approché pour savoir si j'étais intéressé de faire partir du Mouvement « Personne D'Abord ». Je ne savais pas dans quoi j'allais embarquer. »

Gens sur lesquels on peut compter;

Respect et valorisation; Structure démocratique.

Participation qui se réalise pas à pas :

« Il faut parler fort, puis il faut être convaincu qu'on va l'avoir aussi parce que ce n'est pas évident. »

Le travail comme forme centrale de participation sociale

Sommes-nous si différents? Ce qui est commun aux autres groupes consultés

L'étiquetage ne s'arrête pas à la déficience intellectuelle; d'autres préjugés, « étiquettes » suivent les personnes aînées et freinent la participation sociale : aînés égalent plus lents, fragiles, prêts à faire ce que d'autres ne peuvent pas faire; lucides/pas lucides.

Les relations avec les professionnels des milieux institutionnels et le plaisir : « L'importance c'est de s'amuser, c'est d'avoir du plaisir à faire de quoi avec du monde et tu sens que ça progresse » sont aussi des points communs.

Pour madame Raymond, « il aurait été regrettable de se priver des témoignages des personnes aînées présentant une « déficience intellectuelle ». Elle voit des « gains à mieux connaître leurs besoins, leurs visions du monde, leurs contributions ». Et elle conclut qu'« il reste à « contaminer » les autres consultations publiques à venir, de promouvoir l'importance de les consulter. »





Quand la tête veut mais que le corps ne suit plus...

L'illustration de Sylvie Giroux



Parallèlement à la volonté de s'impliquer socialement, il y a, pour les personnes vieillissantes, la réalité du quotidien : les contraintes physiques (quand le tête veut mais que le corps ne suit plus) et ce qu'elles entraînent comme l'obligation pour une personne d'aller vivre dans un CHSLD, de passer ses journées en fauteuil roulant et bien d'autres. Femme de coeur et de caractère, toujours active et impliquée socialement, madame Yvette Muise a accepté de partager avec nos lecteurs ses états d'âme face à ce qu'elle vit sur le plan humain.

« Au début, j'étais contente d'être une personne âgée parce que je pensais que j'aurais plus d'activités mais ça n'a pas été le cas. Y'en a eu mais pas assez pour se divertir. (Dans un

CHSLD) c'est difficile de parler avec le monde parce qu'ils sont trop âgés, trop malades.

Moi je suis encore une personne active. Y a les jambes qui faiblissent, puis on en perd l'usage. La mémoire, on est porté à oublier des choses. C'est pas évident.

Personne ne m'a préparée à ça. Le vieillissement je l'ai vécu par moi-même. Ça été dur parce que j'ai posé des questions. Oui j'ai eu des réponses mais pas celles que je voulais avoir, donc je suis restée comme ça à ne pas savoir. J'aurais aimé être informée petit à petit, de 60 à 65 ans au moins.

Si j'avais été préparée, y auraient pu me donner quelque chose pour être autonome pareil mais autrement. Comme l'ABC de l'autonomie, ils nous donnent des outils pour pouvoir le faire nous autres mêmes. Là, je suis capable mais ils ne nous laissent pas la chance d'aller plus loin. Ça c'est dommage.

Vieillir c'est faire le deuil de nous au-

tres mêmes. Oublier qu'un moment donné, on ne sera plus capable de rien faire... tout en l'acceptant. Y'en a à ma résidence, des personnes âgées, ça dépérit et je n'aimerais pas me voir comme ça. Ce serait l'horreur pour moi parce que je suis une personne active et le docteur me l'a dit : « faites ce que vous pensez faire, sortez, faites de l'activité. Puis vous allez être correcte. »

Il ne me reste plus de rêve. D'habitude, chaque année, j'allais chez ma soeur à Shawinigan et je ne peux plus y aller à cause du handicap de mes jambes. C'est-tu à cause du vieillissement? Je le sais pas. Là où je reste, ils ne nous informent pas parce que personne a le temps. Dans ce temps-là, nous autres, on peut pas dire qu'on va l'apprendre, on peut pas dire qu'on va faire telle et telle affaire. Non, parce qu'ils veulent pas s'asseoir avec nous autres et ils nous disent ça c'est pour faire ça, l'autre pour faire une autre affaire mais je trouve que c'est tabou.

Les jeunes, ils sont chanceux. Respec-

tueux? Certains oui, d'autres non. Moi je vis avec de l'incontinence. Tout le monde le sait. Là ils disent : « Madame Muise, venez vous faire changer la couche! ». Ça, je voudrais me voir à six pieds en-dessous de terre. Asteure, je le dis parce que, y'en a plus d'intimité.

Il faudrait qu'ils donnent plus d'argent pour le personnel. Quelques fois, les préposés, ils sont juste deux pour laver une cinquantaine de personnes l'avant-midi. C'est impossible. Il faut les comprendre aussi. On peut pas les avoir souvent à nous tout seul. Je le comprends aujourd'hui, on s'adapte à vivre avec ce qu'ils sont et ce qui est. Parce qu'ils ne peuvent pas faire plus. Ils promettent des choses et ne le font pas... faute d'argent.

Mon souhait c'est qu'on soit respectés là-dedans, toute la gang; qu'on soit aimé, que ce soit pas l'argent qui règne chez la personne. Y'en a qui travaillent pour la personne et y'en a qui travaillent pour l'argent. Donc ça fait pas des affaires fortes! On pleure plus souvent qu'à notre tour. »



Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec

Les Personnes D'Abord
« Bien enracinées, un pas de plus vers nos rêves »

Journée
Provinciale
des Mouvements
Personne D'Abord
du Québec
12 MARS 2010



Janis Mailhot, artiste
Montréal

Organisme de promotion et de défense des droits, par et pour les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle »

Merci d'avoir participé en si grand nombre!

Pour connaître les différentes activités des Mouvements à travers le Québec: www.fmpdaq.org.

Pour le Mouvement de Québec, rendez-vous au www.mpdaqm.org.

Rendez-vous



Nos Jeudi-Info
Centre Marchand, 2740, 2^e Avenue
19 h 00 à 21 h 00
Bienvenue à toute la population.

25 février 2010

(Initialement prévu en décembre 2009)

Lois et fonctionnement politique

Comment se fait un projet de loi? Ça ne se fait pas en criant «ciseaux»! Il y a plusieurs étapes à franchir en commençant par les consultations publiques. Monsieur Michel Bonsaint, du secrétariat général de l'Assemblée nationale nous dévoile plusieurs facettes du fonctionnement politique et répond à nos nombreuses interrogations.

25 mars 2010

Le point sur la curatelle publique

Je suis sous curatelle publique. Mon pouvoir de décider par moi-même en est-il limité? Est-il possible pour moi de m'impliquer dans un comité? Y a-t-il des autorisations à obtenir du Curateur, dans quelles circonstances et pourquoi? Notre invitée, du bureau du Curateur public du Québec, fait le point sur sa mission et répond à nos questions.

7 au 13 mars 2010 :

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

8 mars 2010 :

Journée internationale des femmes

12 mars 2010

9^{ième} édition de la Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord, sous le thème « Bien enracinées, un pas de plus vers nos rêves »

9 mars 2010

Journée de sensibilisation à l'Assemblée nationale

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain entre au Parlement. En effet, dans le cadre de la 9^{ième} édition de la Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord, aura lieu de 9h00 à 15h00 la tenue d'un kiosque de sensibilisation dans le grand hall du prestigieux édifice. N'oubliez pas de consulter le www.mpdaqm.org. Surveiller le message de sensibilisation dans les médias «Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes!»

LE BASILLARD À TOUT LE MONDE

Cité-Joie : Camp d'été 2010

La période d'inscription pour le camp d'été 2010 est en cours.

La grille de séjours est disponible sur le site internet www.citejoie.com.

Vous pouvez utiliser le formulaire d'inscription en ligne ou l'imprimer et nous le retourner par la poste. Il est également possible d'obtenir des feuillets d'inscription papier en contactant Joëlle M.-Lessard au 418-849-7183. Premier arrivé, premier servi. Aucune inscription téléphonique officiellement autorisée.

Activité pour les 50 ans et plus au Patro Roc-Amadour

Chaque jeudi jusqu'au 3 juin, une bonne occasion de se divertir et de rencontrer de nouvelles personnes : Recontre de l'amitié. Un accueil chaleureux et un bon café, dès 10h00. Puis jusqu'à 14h30, gymnastique douce, célébrations eucharistiques et de la Parole, anniversaires soulignés, dîner à partager et une activité récréative différente chaque semaine (musique, chants, danse, bingo, fêtes, théâtre, etc).

Service de transport aller-retour à domicile pour les personnes de Limoilou sans moyen de transport (1,00\$). Coût pour la journée (incluant le dîner): 7,50\$.

Pour informations: Denyse Cyr
 418-524-5228

Maison des adultes : ateliers de mise en forme intellectuelle

Dans le cadre de la formation en intégration sociale, la Maison des adultes offre un programme de soutien aux aînés dans leur milieu de vie : ateliers de mise en forme intellectuelle. Ces cours sont offerts en journée dans le milieu de vie des participants à raison de 2h30 par semaine. Vous devez communiquer avec la conseillère pédagogique pour toute information concernant l'organisation de ces cours.

Pour information : 418-622-7825

Aux généreux et fidèles commanditaires de notre Fête de Noël : MERCI !

Michel Yacoub
 Conseiller en sécurité financière
 Conseiller en assurances collectives
 505 14^e Rue
 Québec, Qc. G1J 2K8
 Tél. : (418) 529-4226
 Fax : (418) 529-4223
 Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

Robert Laforce
 OPTICIEN
 PLACE FLEUR-DE-LYS, ENTRÉE 1
 552, BOUL. HAMEL E., QUÉBEC G1M 3E5
 525-2020

Desjardins
 Caisse de Limoilou
 Au cœur de vos intérêts
PALAIS MONTCALM

